

COMMENTAIRES

- 200331.310.09 PROMOTION - PUBLICITE
Promotion spéciale des Malpierrez (pro-cité) selon accord C.C. Fr. 6'240.--.
- 200331.310.35 PUBLICATION DEPLIANTS, BROCHURES
Nouveaux plans Ville du Locle, accord C.C. Fr. 2'776.--.
- 200331.313.07 MATERIEL ET FOURNITURES
Complément illuminations de Noël Fr. 1'000.--. Nouveau petit panneau pour le jardin du Casino Fr. 550.--.
- 200331.317.01 RECEPTIONS ET MANIFESTATIONS
Participation expo "Le Temps des rues", accord C.C. Fr. 4'000.--.
- 200331.319.26 SPONSORING ET PROJETS DIVERS
Exposition Bagattini Fr. 2'891.--.
- 200331.319.32 MIDI TONUS
Ventilation de la totalité des charges de midi-tonus depuis 2003.
- 300132.322.19 BCN 2000-2010 5.250%
Report de l'échéance d'intérêts, 14 mois sur 2007.
- 300132.322.87 LA VAUDOISE 2000-2007 4.750%
Remboursement emprunt en cours d'année.
- 320131.311.00 MOBILIER ET MATERIEL
Création d'un fond de DVD; achat de mobilier et de films.
- 320131.318.36 FRAIS DE DEMEN. LIVRAISON DE MATERIEL
Déménagement de deux collections de livres.
- 340130.309.00 AUTRES CHARGES DU PERSONNEL
Les repas pris à l'extérieur sont dorénavant imputé sous ce compte, ainsi que le vaccin tique pour toute l'équipe forestière.
- 340130.309.06 EQUIPEMENTS
Nous avons un apprenant de plus qui n'a pas été mis au budget 2007.
- 340131.311.00 MOBILIER ET MATERIEL
Achat d'un WC chimique pour le dépôt l'Ecureuil et achats de mobilier de bureau au printemps 2007 pour le bureau du nouveau garde forestier.
- 340131.313.02 MATERIEL D'ENTRETIEN ET PRODUITS DE NETTOYAGE
Une facture de 2006 de Fr. 6'000.-- est parvenue au printemps 2007.
- 340131.315.01 ENTRETIEN DES VEHICULES ET MACHINES
Plusieurs réparations importantes: une porte sur le bus Fr. 3'000.--, un embrayage remplacé sur le tracteur et la jeep Fr. 9'000.-- et au vue des comptes de l'année précédente ce poste a été sous évalué.
- 340131.319.04 COTISATIONS
La changement de perception du fonds du bois par l'Association Forestière Neuchâteloise reporte la cotisation de 2007 à 2008.
- 340133.331.23 AMORTISSEMENTS DU FONCTIONNEMENT
L'amortissement du bus acheté en 2006 a débuté au 1er janvier 2007.
- 340138.380.00 ATTRIBUTION RESERVE FORESTIERE
Suite au défrichement pour la construction du réservoir d'eau des Saignoles, une indemnité de Fr. 15'444.-- a été versée par Viteos pour un reboisement compensatoire.

COMMENTAIRES

- 340143.435.02 BOIS DE FEU
Un hiver bien moins rigoureux a diminué la vente des bois de feu.
- 340146.460.01 SUBVENTIONS FEDERALES CHABLIS / SOINS CULTURES
Le passage à la RPT a permis d'obtenir les derniers montants retenus ces dernières années sous l'ancien régime de subvention.
- 340146.461.02 SUBVENTIONS CANTONALES CHABLIS/SOINS CULTURE
Le passage à la RPT a permis d'obtenir les derniers montants retenus ces dernières années sous l'ancien régime de subvention.
- 340148.480.01 PRELEVEMENT RESERVE FORESTIERE
Prélèvement pour l'achat du WC chimique.
- 400230.309.00 AUTRES CHARGES DU PERSONNEL
Compte ouvert en cours d'année. Regroupe une partie des dépenses budgétées dans les comptes 317.00, 317.03 et 319.02.
- 400231.310.04 PHOTOCOPIES
Nouveau compte. Les dépenses de photocopies étaient prévues dans le compte 316.01.
- 400231.310.07 PUBLICATIONS ET INSERTIONS
Nouveau compte. Dépenses initialement prévues dans le compte 310.01.
- 400231.313.04 FRAIS DE VEHICULES (SANS TAXES ET ASSURANCES)
Dépassement dû à la hausse du coût de l'essence.
- 400231.314.04 ENTRETIEN COLLEGES JEANNERET, JALUSE ET CORBUSIER
Pose d'une alarme "klaxon" pour évacuation collège.
- 400231.314.07 ENTRETIEN COLLEGE CORBUSIER
Rempl. partiel de stores, pose de vannes thermostatiques.
- 400231.314.08 ENTRETIEN COLLEGE JALUSE
Réfection peinture d'une classe.
- 400231.315.01 ENTRETIEN DES VEHICULES ET MACHINES
Dépassement dû au remplacement des chaînes à neige, très sollicitées car fréquemment posées pour assurer la sécurité. Quelques petites réparations imprévues.
- 400231.318.08 TRANSPORT D'ELEVES PAR DES TIERS
Enfants de l'extérieur plus nombreux que prévus, donc plus de remboursements d'abonnements de bus. Difficilement prévisible à l'avance.
- 400231.319.04 COTISATIONS
Nouveau dans ce compte, l'abonnement à la ludothèque, antérieurement comptabilisé dans le compte 310.17.
- 400239.390.04 VISITES DENTAIRES
Toutes les classes n'ont pu être reçues avant fin 2007. Une partie des charges sera reportée sur 2008.
- 400331.313.02 MATERIEL D'ENTRETIEN ET PRODUITS DE NETTOYAGE
Auparavant partiellement sous 314.
- 400331.314.14 ENTRETIEN COLLEGE JEHAN-DROZ
Matériel et fournitures sous 313.
- 410130.301.00 TRAITEMENTS DU PERSONNEL
Un poste partiel pour une hygiéniste dentaire avait été prévu.

COMMENTAIRES

- 410131.311.00 MOBILIER ET MATERIEL
Lampe à polymériser et turbine ont du être remplacées suite à des pannes.
- 410131.313.02 MATERIEL D'ENTRETIEN ET PRODUITS DE NETTOYAGE
Les locaux de la clinique dentaire ont été repeints.
- 410131.313.07 MATERIEL ET FOURNITURES
Achats en fonction des traitements à effectuer et des nouvelles techniques.
- 410131.313.08 APPAREILS ORTHODONTIQUES
Achats en fonction des traitements à effectuer et des nouvelles techniques.
- 410136.366.00 EXONERATIONS
Exonérations accordées dont les soins s'étendent sur plusieurs années.
- 410143.434.27 FACTURATION SOINS CONSERVATEURS
Budget établi en prévision d'un changement de tarif. Egalement plus de soins prophylactiques (moins rémunérateurs) que l'année précédente.
- 410231.310.15 MATERIEL DIDACTIQUE
Achat matériel didactique avec le revenu de la "part universitaire pour stagiaire".
- 410243.434.03 FACTURATION PARENTS ET A.I.
Augmentation de poste de 0.2% - changement du système de facturation AI-OES
- 410245.452.05 PARTICIPATION DES COMMUNES AU DEFICIT
En fonction du nombre d'enfants des communes du district vus par le centre et du résultat de l'exercice.
- 520031.313.02 MATERIEL D'ENTRETIEN ET PRODUITS DE NETTOYAGE
Charge précédemment partiellement imputée au compte 520031.314.00.
- 520031.314.00 ENTRETIEN DES IMMEUBLES
Report partiel des charges sur le compte 520031.313.02.
- 520031.318.19 EVACUATION DES BOUES
Tonnage de boues plus important que prévu.
- 530031.310.07 PUBLICATIONS ET INSERTIONS
Nombre de publications et d'insertions plus important que prévu.
- 530031.313.29 PLAQUES DE RUE ET NUMEROS D'IMMEUBLES

La charge a été imputée au compte 530031.315.07 selon les directives du contrôleur interne.
- 530031.315.07 ENTRETIEN PLAQUES DE RUE
Un accent particulier a été mis sur l'entretien des plaques de rue au centre-ville.
- 530031.319.04 COTISATIONS
Nouvelle rubrique selon les directives du contrôleur interne, charge précédemment imputée au compte 530031.310.11.
- 550031.318.07 TAXES CCP
Augmentation taxes.
- 560031.314.00 ENTRETIEN DES IMMEUBLES
Voir rapport de gestion.
- 560042.423.00 REVENUS BRUTS
Voir rapport de gestion.

COMMENTAIRES

- 560131.314.00 ENTRETIEN DES IMMEUBLES
Voir rapport de gestion.
- 560133.330.06 AMORTISSEMENTS
Erreur d'imputation au budget.
- 560331.318.12 TRAVAUX DE TIERS
Fauchage des terrains par voirie.
- 570231.313.02 MATERIEL D'ENTRETIEN ET PRODUITS DE NETTOYAGE
Auparavant au 314.01.
- 570231.318.38 CONTRATS DE MAINTENANCE
Auparavant sous 314.01.
- 570531.312.17 EAU ET ENERGIE
SIM SA, facturation hivernage 2007 et 2006.
- 570631.313.02 MATERIEL D'ENTRETIEN ET PRODUITS DE NETTOYAGE
Auparavant partiellement sous 314.01.
- 570631.314.01 ENTRETIEN DU BATIMENT ET PARC
Remplacement de 3 pompes de circulation (chauffage).
- 570631.315.01 ENTRETIEN DES VEHICULES ET MACHINES
Auparavant sou 314.22.
- 570631.315.03 ENTRETIEN MOBILIER ET INSTALLATIONS
Réparation importante d'un rideau de séparation des salles.
- 580031.318.38 CONTRATS DE MAINTENANCE
Auparavant sous 314.01.
- 580131.313.02 MATERIEL D'ENTRETIEN ET PRODUITS DE NETTOYAGE
Auparavant sous 314.01.
- 580131.314.01 ENTRETIEN DU BATIMENT ET PARC
Réf. complète joints verrière, rénov. partielle plate-forme extér.
- 580131.315.03 ENTRETIEN MOBILIER ET INSTALLATIONS
Rép. four à pizzas, rempl. rayonnage chambre froide.
- 580131.318.12 TRAVAUX DE TIERS
Conciergerie des locaux w.-c.
- 580231.314.01 ENTRETIEN DU BATIMENT ET PARC
Pose crampons à neige au nord, installation anti-pigeons credit C.C.
- 580331.314.01 ENTRETIEN DU BATIMENT ET PARC
Rénov. install. alarme effraction, réf. joints des verrières.
- 580431.313.02 MATERIEL D'ENTRETIEN ET PRODUITS DE NETTOYAGE
Auparavant partiellement sous 314.01.
- 580431.315.01 ENTRETIEN DES VEHICULES ET MACHINES
Rép. importante du tracteur (culasse).
- 580531.312.00 CHAUFFAGE ET ENERGIE
Pose d'un compteur CAD pour l'immeuble Technicum 21.
- 590031.313.02 MATERIEL D'ENTRETIEN ET PRODUITS DE NETTOYAGE
Auparavant partiellement sous 314.01.

COMMENTAIRES

- 590131.311.00 MOBILIER ET MATERIEL
Rempl. tables budgété sous 313.20.
- 590131.314.01 ENTRETIEN DU BATIMENT ET PARC
Réf. peinture 3 dortoires + révision citerne.
- 590131.315.03 ENTRETIEN MOBILIER ET INSTALLATIONS
Auparavant sous 314.01.
- 590131.318.14 ALARMES, SECURITE ET SURVEILLANCE
Auparavant sous 314.01.
- 590131.318.38 CONTRATS DE MAINTENANCE
Auparavant sous 314.01.
- 590143.434.02 FACTURATION
Voir rapport de gestion.
- 590431.313.02 MATERIEL D'ENTRETIEN ET PRODUITS DE NETTOYAGE
Auparavant sous 314.01.
- 590531.313.02 MATERIEL D'ENTRETIEN ET PRODUITS DE NETTOYAGE
Auparavant sous 314.01.
- 600230.301.00 TRAITEMENTS DU PERSONNEL
L'augmentation de la masse salariale provient de l'engagement temporaire de E. Bero pour soutien à la réalisation de projets spéciaux.
- 600235.351.05 RETROCESSION A L'ETAT : PERMIS POUR ETRANGER
Les rubriques "Rétrocession à l'Etat" sont nouvelles car c'est la première année que la méthode de comptabilisation a été corrigée. Auparavant, encaissements et rétrocessions figuraient dans un seul et même compte de recettes, à savoir le 600243.431.00.
- 600235.351.06 RETROCESSION A L'ETAT : DOCUMENTS D'IDENTITE
Les rubriques "Rétrocession à l'Etat" sont nouvelles car c'est la première année que la méthode de comptabilisation a été corrigée. Auparavant, encaissements et rétrocessions figuraient dans un seul et même compte de recettes, à savoir le 600243.431.00.
- 600243.431.00 AUTRES EMOLUMENTS

L'unique compte de contributions existant jusque là a été "éclaté" en 6 comptes. Auparavant, tous les émoluments figuraient dans un seul et même compte de recettes, à savoir le 600243.431.00, ce qui ne permettait pas de les analyser correctement. Le résultat net des encaissements du CdH se monte à fr. 155'483.60 (296'201.50 - 140'717.90). Il est supérieur au budget de plus de fr. 50'000 grâce aux recettes supplémentaires liées aux permis pour étrangers (augmentation d'octrois de permis B et surtout explosion des mutations liées aux permis frontaliers G : environ 360 premiers emplois + 420 transferts au Locle et 770 renouvellements à échéance).
- 600631.310.04 PHOTOCOPIES
Prévu au 600631.310.00.
- 600631.312.19 ENERGIE FEUX DE SIGNALISATION
Inexistant, facturation de SIM SA dès 2007.
- 600631.313.05 MEDAILLES POUR CHIENS
Prévu au 600631.319.11.
- 600631.313.07 MATERIEL ET FOURNITURES
Prévu au 600631.311.00.
- 600631.313.17 MATERIEL DE SIGNALISATION
Voir 600630.308.00, 600631.318.44 et 600643.436.06.

COMMENTAIRES

- 600631.316.00 FRAIS DE LOCAUX
Nouvelle imputation, chauffage et amortissement.
- 600631.316.18 LOCATION STAND DE TIR ET RADIOS
Prévu au 600631.318.23 et au 600631.313.18.
- 600631.318.39 TAXES VEHICULES
Prévu au 600631.318.06.
- 600631.319.31 DEDOMMAGEMENTS DIVERS
Prévu au 600631.317.00.
- 600643.431.10 TAXES DE POLICE
Prévu au 600643.436.08.
- 600643.434.39 SERVICE DE POLICE
Prévu au 600643.436.08.
- 600643.436.08 SERVICES DE POLICE
Voir 600643.431.10 et au 600643.434.39.
- 610431.314.00 ENTRETIEN DU CIMETIERE
Le seul compte 610431.314.00 était utilisé jusqu'en 2006 et figurait encore au budget 2007 pour l'entretien. Pour affiner au mieux le plan comptable, les comptes 610431.315.01, 610431.318.12 et 610439.390.05 ont été ajoutés.
- 610441.410.06 CONCESSIONS
Recettes désormais détaillées en 4 comptes. On note des encaissements supérieurs au budget de Fr. 12'000.-- dont une moitié provient d'une inhumation d'externe et de deux exhumations (dont les frais se retrouvent sous 610431.318.24) et l'autre moitié de dépôts de centres payants supplémentaires.
- 790930.301.03 TRAITEMENTS DU PERSONNEL D'ENTRETIEN
Pour une meilleure maîtrise de la propreté et dans un souci de rationalisation, il a été décidé de confier au pool de conciergerie de la ville les travaux de nettoyage du BO. Le nombre d'heures initialement défini s'est révélé trop faible.
- 790930.309.00 AUTRES CHARGES DU PERSONNEL
Sous cette rubrique ne figurait pas au budget 2007 le poste de location des blouses de travail. Effectivement, au cours de cette année, la direction du COSC a imposé aux 3 BO le port d'une blouse de travail marquée à son effigie et répondant aux exigences spécifiques de fabrication. Ces blouses sont portées par tous les employés et auxiliaires du BO. Aux visites, des blouses à emploi unique sont aussi fournies.
- 790930.309.01 FORMATION
Il s'agit d'une formation destinée au directeur et à ses suppléants concernant la conduite du personnel. Son coût, bien que réparti sur 2006 et 2007 créé un dépassement.
- 790931.311.00 MOBILIER ET MATERIEL
De par l'augmentation importante des en cours, de nouveaux chariots pour la mise en épreuve ont dû être achetés.
- 790931.313.07 MATERIEL ET FOURNITURES
Il s'agit d'un nouveau compte. Les Fr. 1'675.-- qui le concerne étaient compris dans les rubriques 311.00 et 315.00.
- 790931.318.06 ASSURANCES
L'augmentation importante des encours nous a conduit à revoir à la hausse la couverture d'assurance.

COMMENTAIRES

790931.318.12 TRAVAUX DE TIERS

Il s'agit d'un compte récemment créé. La somme de Fr. 3'936.-- a été budgétée dans différents autres comptes tel que 311.00, 315.00, 316.00, 318.26 et autres.

790931.318.14 ALARMES, SECURITE ET SURVEILLANCE

Le dépassement de Fr. 1'388.-- est exclusivement dû à la pose d'un réceptacle sécurisé à l'usage du service du feu. Cet élément n'a pas été exigé jusqu'à cette année.

790931.318.38 CONTRATS DE MAINTENANCE

Il s'agit d'un compte récemment créé. La somme de Fr. 9'105.-- a été budgétée dans différents autres comptes tel que 315.00, 318.26 et autres.

790939.390.05 TAXE DECHETS

Il s'agit d'un compte récemment créé.

790943.434.19 PRODUITS DES OBSERVATIONS (TVA 6%)

Ce compte a un excédent de revenu très important. Il s'élève à la somme de Fr. 1'029'190.--. L'importance de cette augmentation, qui n'a pas été prévue à ce niveau, a pour cause la très bonne marche du marché horloger tout particulièrement les exportations additionné d'un glissement vers le haut de gamme.